

LOUIS BAUDOIN

Président Honoraire de la Société
des "Amis de La Seyne Ancienne et Moderne"



NOTICE HISTORIQUE

SUR LES

FORTS DE L'EGUILLETTE

ET DE

BALAGUIER

en Commune de LA SEYNE-sur-MER (Var)



LOUIS BAUDOIN

Président Honoraire de la Société
des "Amis de La Seyne Ancienne et Moderne"


*A Monsieur le Maire de La Seyne sur Mer,
avec respectueux et très
cordial hommage,
Baudoin
Jusqz*

NOTICE HISTORIQUE

SUR LES

FORTS DE L'EGUILLETTE

ET DE

BALAGUIER

en Commune de LA SEYNE-sur-MER (Var)



Notice Historique
SUR LES
FORTS DE L'ÉGUILLETTE
ET DE
BALAGUIER

en Commune de LA SEYNE-sur-MER (Var)

Du cadre naturel de Balaguier, nous dirons tout simplement et, pensons-nous, sans exagération aucune, qu'il est absolument ravissant. Le quartier, de ce nom, est situé à l'extrémité orientale du territoire seynois qui s'avance, à cet endroit, sur l'entrée même de la Petite Rade de Toulon et a la forme d'un croissant ouvert vers l'Orient. Les deux caps qui enserrent ce dernier, au nord et au midi, paraissent deux sentinelles destinées par la nature à surveiller la porte de notre grand port militaire de la Méditerranée.

Rien de surprenant que le site, en vue de la défense, n'ait attiré de bonne heure, au début du xvii^e siècle, l'attention des autorités de notre pays.

A l'attention du touriste, nous ajouterons que, jusqu'à ce jour, il n'a guère été modifié par la « civilisation ». Il est resté d'un grand charme avec sa baie, ses modestes habitations, ses pêcheurs, ses pinèdes et ses jardins au caractère bien provençal.

Abrité du mistral impétueux, mais exposé quelque peu aux vents venant du nord-est et de l'est, il réunit avec douceur la teinte azurée des flots à la délicate couleur du ciel qui s'apparente sans conteste aux plus beaux de ceux de la Grèce et de l'Italie.

Pour se rendre à Balaguier, une excellente route, partant de La Seyne, court en bordure de la mer en offrant des vues magnifiques sur la rade intérieure, sur Toulon, blottie au pied des escarpements de ses montagnes ainsi que sur la presqu'île de Saint-Mandrier (Cépet).

Le visiteur étranger au pays ne saurait être déçu par l'accueil bienveillant de ce paysage. Il existe bien, de ci et de là, certains aspects industriels qui font quelques taches sur son visage mais, dans l'ensemble, il a conservé sa beauté. Souhaitons que cette dernière ne soit jamais outragée. « Caveant Consules ! »

Un peu d'Histoire

Depuis Louis XII et Henri IV, le pouvoir royal se penchait sur l'importance militaire que pouvait constituer la rade de Toulon. Déjà, en 1524, sous Louis XII, avait été édifée la première forteresse à l'entrée immédiate de la rade connue sous le nom de Grosse Tour ou Tour royale. Un siècle plus tard, environ, la ville s'entoure de nouveaux remparts qui remplacent les vieilles murailles du Moyen Age tandis que le règne d'Henri IV voit l'établissement d'un premier arsenal.

Mais la marine, à Toulon, prenant une indiscutable extension, il s'avéra indispensable de réaliser, au plus tôt, une sérieuse défense de son port, surtout de l'entrée de la rade ouverte sur la haute mer et de nature à souffrir des attaques d'une flotte ennemie (1).

Le grand ministre de Louis XIII, le cardinal de Richelieu, qui voyait loin et était attentif à tout ce qui pouvait toucher à la sécurité du pays, ne pouvait manquer de s'y intéresser.

Ce fut au mois d'août 1633 que d'éminents délégués de ce ministre vinrent dans la presqu'île de Balaguier avec mission de choisir un emplacement convenable pour l'établissement d'une forteresse destinée à interdire à un adversaire éventuel, venant de la mer, conjointement avec l'appui de la Grosse Tour du Mourillon, l'accès de la Petite Rade.

Après examen et discussion, le lieu retenu pour cet objet fut la corne Sud-Est de ladite presqu'île dont le futur ouvrage devait prendre le nom.

Un devis, avec plans et détails, fut ensuite soumis au ministre qui agréa le projet et le soumit à l'acceptation du roi. Sa Majesté l'ayant approuvé, à son tour, donna l'ordre au cardinal de faire entreprendre les travaux.

La tour de Balaguier fut commencée vers le début de l'année 1634 et un an après son avancement était suffisamment constaté pour la doter, en avril 1635, d'un premier armement composé de deux pièces d'artillerie en fer.

Toutefois, les circonstances internationales ne tardèrent pas, au bout d'un certain temps, à imposer une augmentation sensible des moyens de défense du port de Toulon.

En 1636, l'ouvrage de Balaguier était achevé et recevait une puissante artillerie ; il devait être renforcé plus tard par diverses améliorations. A ce sujet, un mémoire du grand ingénieur militaire de Louis XIV, le maréchal de Vauban, du 9 mars 1679, nous renseigne sur l'état de la tour de Balaguier tel qu'il se présentait à cette date.

(1) Les jetées (ou digues) qui ferment aujourd'hui l'entrée de la Petite Rade n'existaient pas encore ; elles ne datent que de 1883.



La Tour dite de Balaguier (extrait du mémoire de Vauban)

« Cette tour, disait Vauban, est fort grande et bien terminée ; sa batterie basse contre la mer fait plusieurs angles et contient trente et un canons sur différentes faces qui, la plupart, croisent leurs feux avec ceux de la Grosse Tour.

« Du côté de la terre, la tour de Balaguier n'est fermée que par un petit mur de 2 pieds (0,65 m) d'épaisseur sur 10 (3,25 m) de hauteur, percé de créneaux à la hauteur d'homme. Cette clôture fait donc trois angles assez mal tournés.

« Mon avis — c'est toujours Vauban qui parle — est de la renforcer du côté de la terre, bastionnée comme une petite corne, menant son revêtement à 15 pieds (4,90 m) de haut, et la percer de créneaux ; mais si élevée que l'ennemi ne s'en puisse servir contre ceux de dedans comme il pourrait le faire contre ceux qui y sont à présent. »

Beaucoup plus tard, une inspection du maréchal d'Aumale sur les forts et les batteries de la place de Toulon donna lieu à un rapport, en date du 4 octobre 1775, qui nous permet de compléter nos connaissances sur l'état des ouvrages de Balaguier et de l'Éguillette au XVIII^e siècle.

Nous en retirons les précisions intéressantes, ci-après, au sujet de la tour de Balaguier :

« La tour de Balaguier est située sur la pointe de ce nom qui termine le goulet de la Petite Rade et forme sa séparation avec la Grande (2) au pied du dernier éperon de la montagne du Caire que couvre le fort de ce nom (3) et la redoute de Grasse.

« Elle (la tour de Balaguier) fait face à l'entrée de la Grande Rade ; sa figure est assez irrégulière, le donjon est vaste, le fort est bien revêtu et en bon état. Il se compose d'une tour circulaire de 19,50 mètres de diamètre ou de 61,25 mètres de circonférence ; son mur, à la base, a quatre mètres d'épaisseur et trois mètres jusqu'à la hauteur de quinze mètres, qui est la limite de la plate-forme supérieure voûtée à l'épreuve de la bombe et peut recevoir 8 pièces de canon, placés dans 8 embrasures qui occupent la muraille de 3 mètres d'épaisseur, ayant 5 mètres de hauteur.

(2) La Grande Rade de Toulon, ou rade extérieure, s'étend depuis le cap de Carqueiranne jusqu'au cap Cépet qui termine la presqu'île de Saint-Mandrier.

(3) Alors fortin existant au XVIII^e siècle, sur le massif du Caire, remplacé au XIX^e siècle par le fort actuel Napoléon.

« Un chemin de ronde crénelé, comprenant 41 créneaux, termine la tour par un chemin de ronde de 2 mètres de hauteur et 0,70 mètre d'épaisseur. Au pied de la dite tour se trouvent 2 batteries basses, en ailes, tracées fort irrégulièrement de façon à porter leurs feux dans différentes directions.

« La gorge est fermée par un mur crénelé sans flanquement régulier. Ses établissements sont assez considérables, indépendamment de la tour qui en contient de beaux avec une citerne de vingt mille litres et autres accessoires.

« Son enceinte (du fort) comprend : la porte d'entrée, avec pont-levis, un corps de garde, 2 guérites en pierre, 1 four à rougir les boulets ; en outre des logements, non voûtés, pour recevoir 65 hommes, 1 magasin à poudre voûté à l'épreuve de 126 mètres cubes, pouvant contenir 11.000 kilos de poudre en barils de 50 kilos.

« Enfin il existe un logement inférieur de la tour, de 190 mètres cubes, pour contenir des vivres en grandes provisions pour un long siège, le logement du capitaine canonnier, une caserne voûtée, pour 44 canonniers, une infirmerie, un four pour 400 rations, une chapelle et l'escalier tournant pour descendre dans les parties basses. »

A la fin de son mémoire, le maréchal d'Aumale (4) ajoute que Vauban avait proposé de sérieuses améliorations dans son rapport du 9 mars 1679, lesquelles, dit-il, « n'ont reçu aucun commencement d'exécution et ne méritent plus de l'être ».

Le fort de l'Éguillette

C'est au début de l'année 1672, donc bien postérieurement à l'édification de l'ouvrage de Balaguier, que le gouvernement royal ordonna au gouverneur pour la Provence de faire construire une troisième tour, mais de forme carrée, sur la pointe Nord-Est de la baie de Balaguier, dite de l'Éguillette, dont cet ouvrage a conservé le nom (5).

Ce fut l'entrepreneur Chaussegros qui obtint l'adjudication de cet important travail qui dura de 1672 à 1685. Le fort de l'Éguillette avait pour objet d'appuyer l'action de la Tour Royale (Mourillon) et celle de la tour de Balaguier, toujours pour renforcer l'interdiction d'entrée en petite rade de Toulon.

Le 18 février 1683, un marché supplémentaire fut passé avec le même entrepreneur par M. de Vauvré, Intendant de

(4) Maréchal d'Aumale, Inspecteur général du Génie et de l'Artillerie sous la monarchie (XVIII^e siècle).

(5) A remarquer que lors du siège de 1793, Bonaparte emploiera fréquemment ce terme de « l'Éguillette » pour désigner la presqu'île de Balaguier, improprement d'ailleurs (voir mon « Histoire de La Seyne »).



la Marine à Toulon, pour la construction d'un garde-fou, en briques, sur le mâchicoulis de la tour carrée de l'Eguillette, du côté de l'ouest, au prix de 1.360 livres et à exécuter pour le 1^{er} mai suivant.

En outre, le sieur Chaussegros eut à exécuter les batteries basses dudit ouvrage dont le devis fut établi le 28 août 1685, le montant de la dépense, qui en résulta, s'éleva à 4.293 livres qui furent payées par la Marine le 6 septembre 1686.

**Extrait des mémoires du 9 mars 1679 et du 4 octobre 1775
des maréchaux de Vauban et d'Aumale
concernant la tour de l'Eguillette**

Celui de Vauban : Comme pour la tour de Balaguier, le même mémoire fournit d'intéressants détails sur celle de l'Eguillette qui était en cours de construction au moment où le grand ingénieur militaire le dressa : « L'Eguillette », disait-il, « est un petit fort commencé depuis peu de temps, de l'autre côté de la rade, vis-à-vis la Grosse Tour (Tour Royale) ; carré avec deux ailes casematées revêtues de pierres de taille, ailes qui s'avancent à droite et à gauche du côté de la terre pour servir de flanc et couvrir, en même temps, une grande batterie qu'on a fait au pied, du côté de la mer, qui, sans cela, serait vue des hauteurs, à la portée d'un jet de pierre.

« Cette batterie (il revient là-dessus) n'est pas mal située et fait un bon effet sur l'entrée de la rade, la structure en est considérablement avancée. Mon avis est de l'achever totalement, sans rien changer, et d'approfondir, autant qu'on pourra, son fossé du côté de la terre. »

Celui de D'Aumale : « Le fort de l'Eguillette est composé d'une tour casematée à plusieurs étages, avec batterie basse. Il est d'une bonne défense.

« Ses établissements sont beaux et sûrs, contiennent des logements et magasins à poudre et à vivres, etc., plus une grande citerne de 96.000 litres. Le point fortifié le plus voisin est le fort Caire (6), situé à 1.600 mètres environ de distance, en communication par un chemin carrossable. La tour de l'Eguillette a 8,50 mètres de hauteur, sa base carrée a 12 mètres de côté, la muraille a 1 mètre d'épaisseur, porte d'entrée avec pont-levis, corps de garde, 2 galeries crénelées, des locaux à l'épreuve de la bombe, un four à rougir les boulets et un four de boulanger pour 350 rations.

« La chapelle du fort de Balaguier sert pour la garnison de l'Eguillette, celles des redoutes Caire et De Grasse qui sont situées à une petite distance sur la même presqu'île de Balaguier. »

(6) Redoute du XVIII^e siècle sur le massif de ce nom.

La pêche et les ouvrages de la baie de Balaguier

Depuis un temps fort éloigné, les pêcheurs de La Seyne et de Toulon, avec leurs bateaux et leurs engins, exerçaient leur métier dans le goulet de la Petite Rade où, paraît-il, le poisson était abondant. Mais, à partir du xvii^e siècle, ils en vinrent à utiliser, comme stations, les abords des tours de Balaguier et de l'Eguillette, surtout lorsque le temps était très mauvais.

Or, bien qu'il fût défendu d'approcher avec des barques des jetées de pierre situées au pied de ces ouvrages, l'autorité tolérait la présence des pêcheurs à ces endroits. Mais cette tolérance devint une véritable occupation, à tel point que, durant toute l'année, des barques étaient amarrées à ces jetées, les filets y étaient tirés pour s'y faire sécher ou pour y être réparés ; on y faisait la cuisine et maintes autres besognes.

Il y eut des dégradations qui, finalement, attirèrent l'attention de l'autorité maritime. L'Intendant de la Marine en ayant été informé par le Génie militaire, écrivit la lettre suivante aux prud'homies de pêcheurs intéressées :

« Toulon, le 20 décembre 1739.

« Veuillez informer vos ressortissants, Messieurs, que rappel est fait qu'il est défendu à tout patron pêcheur de mettre pied sur les jetées des batteries basses des tours de Balaguier et de l'Eguillette et d'y amarrer leurs bateaux, que leurs mariniers ne descendent à terre sur les dites jetées et les batteries qu'elles protègent pour y tirer leurs filets, les sécher et raccommoier, ni faire du feu sous peine à ceux qui se trouveront dans ce cas de prendre leurs bateaux et de plus grande peine s'il y a récidive.

« Recevez, Messieurs, etc. »

Les pêcheurs ayant été prévenus de ces défenses par leurs prud'hommes prirent les dispositions nécessaires afin d'éviter de se mettre, désormais, en contravention avec les consignes édictées par les autorités.

Les "voisins" de Saint-Mandrier

Vers les mêmes époques que celles où furent construites les tours de Balaguier et de l'Eguillette, ainsi que leurs annexes, furent édifiés sur le territoire de la presqu'île de Cépét (Saint-Mandrier) les batteries et premiers forts permanents, ou semi-permanents, qui devaient contribuer à assurer la défense de la place de Toulon.

La plupart de ces ouvrages furent établis sous le règne de Louis XIV selon les plans et projets que le maréchal de Vauban avait fait figurer dans son mémoire du 9 mars 1679.

C'est ainsi que naquirent les batteries et fortins du Mor-d'huy, de la Vieille (de la Veille ?), de Saint-Georges, de la Croix-des-Signaux et de la Caraque ; la Caraque étant l'un des plus puissants desdits ouvrages puisqu'elle comprit jusqu'à un armement de soixante canons.

Sous la Révolution et sous le Premier Empire, d'autres batteries côtières s'ajoutèrent à celles que nous venons de citer ; certaines, comme celle de Saint-Elme, prirent même part aux combats de 1793. Il en fut pareillement d'autres qui existaient, à cette époque, sur le reste du territoire de la commune de La Seyne (Fabrégas, La Verne, etc.).

Travaux militaires dans la presqu'île de Balaguier de Louis-Philippe à la III^e République

Revenons à Balaguier ; sous le Premier Empire avait été édifié, au point culminant de la colline Caire, de 1811 à 1813, un premier fort permanent qui avait remplacé l'ancienne redoute sur l'emplacement de laquelle les Anglais, en 1793, avaient construit leur fameux « Petit-Gibraltar ». C'est le fort Napoléon actuel.

En 1821, ce dernier fut renforcé. A son sujet, un mémoire, rédigé le 16 décembre 1822, faisait ressortir toute la valeur stratégique de cette position, valeur déjà prouvée par le siège de 1793.

Dix ans plus tard, revenant là-dessus, on se proposa d'augmenter la puissance défensive des ouvrages de la région seynoise, dans ce but, des études furent faites en 1831-1832.

Elles indiquaient que l'armement du fort de Balaguier, celui remontant à Richelieu, comportait alors : 4 pièces de 36 livres, 4 de 18 livres, 2 de 12 et 2 mortiers de 22 degrés.

Quant au fort de l'Eguillette, il possédait 4 canons de 36 livres et 2 mortiers de 12.

De son côté, le fort Napoléon était armé de 6 canons de siège de 24,4 en bronze, de 2 mortiers de 12 degrés et 2 de 10 degrés.

Tous ces ouvrages — ajoutaient les rapports — croisaient leurs feux avec la Grosse Tour, du Mourillon, les batteries de La Malgue, les batteries et forts de la presqu'île de Cépét.

En 1844, il fut de nouveau question de ces diverses défenses (notes du Génie militaire de Toulon du 30 avril 1844).

Le ministre de la Guerre ayant ordonné au service du Génie de préparer un projet de renforcement des moyens défensifs de la presqu'île de Balaguier, ce service lui adressa, le 14 octobre 1845, un devis qui prévoyait la construction d'une petite tour en arrière du fort Balaguier et dont l'évaluation se montait à 56.000 francs.

Dans sa note explicative, l'Inspecteur général du Génie disait : « Il faut, de toute nécessité, avoir pied sur l'escarpe, en arrière du fort de Balaguier, avec une défense consistant en une simple tour... »

Les événements, survenus en 1848, eurent pour conséquence indirecte de retarder l'achat du terrain nécessaire pour y élever la tour en question, cette acquisition ne put se faire qu'en 1849 comme l'indique une note du Génie du 9 septembre : « Évalué 250 francs (or) payés à M. Teste, propriétaire, pour une surface de 169 ares portant le numéro 521 du cadastre de la commune de La Seyne (Var). »

Le plan de la tour complémentaire de Balaguier fut dressé le 31 octobre 1849 ; le projet envisageait de l'armer avec 4 puissants canons.

Mais il ne devait pas être réalisé. En effet, les transformations de l'artillerie, les perfectionnements des machines à vapeur marine, l'emploi de l'hélice et, sur les navires de guerre, celui des blindages conduisaient à rechercher des moyens plus efficaces pour la protection de l'entrée de la rade de Toulon.

Déjà, une première dépêche du 20 septembre 1850 le fit ajourner et de nouvelles instructions consacrèrent son abandon car, sous le Second Empire, le service du Génie, à Paris, prescrivit au Génie de Toulon d'étudier une puissante batterie haute, à établir entre les forts de Balaguier et de l'Eguillette, installation dont la dépense devait être prévue au futur budget de la Guerre pour l'année 1860 (dépêche du 8 août 1859).

Le général du Génie Trépier, qui préconisait l'édification de cet ouvrage, en faisait ressortir l'impérieuse nécessité dans un mémoire du 8 octobre 1859 dans lequel il disait, notamment :

« Il y a longtemps que la supériorité des batteries de côte sur les bâtiments de guerre est reconnue alors qu'ils n'avaient qu'une enveloppe en bois à opposer au canon, et la voile pour se mouvoir.

« La vapeur, dès les débuts, n'a pas beaucoup modifié cet état de choses parce que les navires étaient restés avec leurs coques en bois. Mais par la nouvelle conquête que la Marine vient de faire avec les vaisseaux blindés qui complète celle que la vapeur lui a apportée, a eu lieu une révolution dont il faut tenir compte pour la défense de Toulon. »



Le mémoire, en question, faisait ressortir le besoin de construire une deuxième batterie haute dans la presqu'île de Balaguier en l'établissant au-dessus même du fort de l'Eguillette. Ce projet fut aussitôt dressé et fit l'objet d'une note, en date du 20 août 1860, du service du Génie.

Il était prévu une puissante batterie de 20 pièces à établir sur l'amphithéâtre naturel s'étendant entre les collines de Balaguier et de l'Eguillette, cette batterie étant soutenue par un autre ouvrage armé de 10 pièces, sur trois ressauts de terrain, à installer en arrière du fort de l'Eguillette.

En outre, il fut préconisé de construire une caserne sur l'emplacement de l'ancienne redoute de Grasse qui appartenait à l'Etat, caserne destinée aux canonnières des batteries nouvelles à installer ; la première batterie, au-dessus du fort de Balaguier, serait à la cote 15, tandis que la deuxième, dominant celui de l'Eguillette, à la cote 17,60.

Enfin, une troisième batterie, qui fut nommée batterie Napoléon, à munir de 20 canons, fut également projetée en complément des deux autres.

L'achat des terrains nécessaires fut approuvé par un décret du 13 août 1861. La liquidation des sommes dues à leurs possesseurs fit l'objet de la dépêche ministérielle du 20 décembre 1862. Quant aux batteries proprement dites, elles furent construites selon les crédits alloués pour chaque exercice financier, leur exécution étant plus ou moins activée suivant les événements extérieurs.

Après la guerre de 1870-71, elles étaient entièrement achevées, ainsi que d'autres, très puissantes, dans la presqu'île de Saint-Mandrier, dont celles du Lazaret et de la Piastre, armées de pièces de gros calibre.

Les jetées de Saint-Mandrier qu'on voit du rivage de Balaguier

Le système des trois jetées (ou digues) destinées à fermer l'entrée de la Petite Rade de Toulon, retenu par la Commission de défense, fut accepté par la Marine et fit l'objet d'un décret d'utilité publique en date du 6 juin 1877.

Le marché, pour leur construction, fut passé le 8 mars 1879; l'ensemble de ces jetées, telles qu'elles se montrent actuellement, fut terminé en 1883.

Naturellement, la présence de ces digues ne fit que confirmer la diminution de la valeur militaire des ouvrages de Balaguier et de l'Eguillette situées tout à fait au bord du rivage, c'est-à-dire des tours et annexes édifiées sous Louis XIII et sous Louis XIV, qui, d'ailleurs, venaient d'être déclassées

par une loi de 1877 ; les batteries modernes de l'intérieur de la presqu'île de Balaguier devant être maintenues en raison de l'appoint indiscutable qu'elles présentaient pour la défense de la Grande Rade de notre port de guerre et de ses dépendances.

Les jetées en question comprennent :

- une digue principale, dite de la Grosse Tour, de 1.504 mètres de longueur, laissant un étroit passage dit « passe du temps de paix » pour les navires de faible tonnage (barques de pêche, embarcations, etc.) ;
- une digue, dite de Saint-Mandrier, et une digue, dite de la « Vieille » (plutôt de la « Veille ») qui sont enracinées sur la côte nord de la presqu'île de Cépét, laquelle, à une époque récente, appartenait encore à la commune de La Seyne (jusqu'en 1950).

Indépendamment de leur importance militaire, les nouvelles digues ou jetées ont l'avantage de briser les grosses houles de sud-est qui, autrefois, avant leur édification, rendaient le séjour en Petite Rade désagréable aux vaisseaux et, par jour de tempête, la navigation dangereuse aux petits bâtiments.

Entre la jetée principale et celle de Saint-Mandrier existe une passe de 400 mètres de largeur, environ, qui permet l'entrée ou la sortie des grands ou moyens navires.

Pour en terminer avec les vieilles fortifications de Balaguier et de l'Eguillette, nous ajouterons qu'elles servirent, par la suite, de casernements à l'infanterie de marine ; à l'Eguillette, des prisonniers allemands y furent logés en 1916, durant la Grande Guerre. Actuellement, l'ouvrage de l'Eguillette, cédé à la Marine, demeure sa propriété et est utilisé par ses services.

Quant à notre bonne vieille tour de Balaguier, cédée plus tard aux Domaines, elle sera louée par cette administration, en 1923, à un particulier qui orna ses murs de jarres provençales, l'antique forteresse de Richelieu et de Vauban continuant à conserver toutefois son aspect habituel.

Aujourd'hui, un bail de location de longue durée, passé par le service de la domanialité maritime avec la ville de La Seyne, va permettre à cette cité d'y installer, en collaboration avec l'Association des Musées de la Marine, un très intéressant musée qui abritera des collections et des souvenirs consacrés à la Navigation, à la Construction navale et autres objets historiques de notre territoire seynoïse.

De son ancien caractère guerrier et sous le pavillon national, le fort de Balaguier ne gardera qu'une très modeste petite batterie chargée de saluer les navires étrangers entrant en rade de Toulon.

Ce qu'ont vu les forts de Balaguier et de l'Éguillette

Pour la « Grande Histoire », il est bon, je crois, de rappeler, brièvement, à l'intention du visiteur, que les monuments militaires dont nous venons de fournir la description ont assisté, depuis leur création, à un certain nombre de scènes ou d'événements qui ont eu, pour théâtre, le port et la rade de Toulon :

— *Au XVII^e siècle* : Balaguier a vu, en 1640, peu après son édification, l'escadre de d'Escoubleau de Sourdis, lieutenant-général des armées royales, quitter la Petite Rade pour opérations en Méditerranée ; en 1644 et 1647, d'autres départs de navires allant combattre les Espagnols, des passages de galères et de corsaires.

En 1660, ce fut la visite du jeune Louis XIV, puis l'expédition de Candie de 1669, les sorties de Duquesne en 1676.

Plus tard, l'achèvement de l'ouvrage de l'Éguillette (1685), ce dernier, avec le fort de Balaguier, assista à la sortie de Tourville sur Gènes (1684), aux expéditions de Duquesne sur la Tripolitaine et Alger (1681 et 1682) et, enfin, à l'arrivée de la flotte de D'Estrées à Toulon, en 1692, laquelle vient de Brest.

— *Au XVIII^e siècle* le siège de Toulon de 1707 par l'armée du prince Eugène, siège auquel participèrent effectivement nos deux ouvrages côtiers ; on vit, également, les sorties de corsaires de La Seyne et de Toulon pour la « Course » en Méditerranée, des appareillages d'escadre pour campagne en Catalogne et aux Baléares (1714) ; notons les mouvements à l'occasion de la bataille navale du cap Sicié (1744).

Le vaillant marin Duguay-Trouin est entré à Toulon à la fin de 1730 ; en 1756, ce sera l'expédition sur Minorque et la victoire de Port-Mahon. Entre-temps, ce sont les galères marseillaises qui viennent se réunir à celles de Toulon où elles auront, désormais, leur havre d'attache.

Peu avant la Révolution, en 1778, la rade voit le départ de l'escadre de l'amiral d'Estaing allant participer à la guerre de l'Indépendance américaine. En visite à Toulon, l'empereur d'Autriche, Joseph II, et le comte de Provence, frère de Louis XVI, firent la connaissance de Balaguier, du Lazaret et des Sablottes où ils assistèrent à des exercices de vaisseaux.

Pour mémoire, notons le drame de 93, l'expédition d'Égypte (1798) et le retour de Bonaparte (1799) sur la frégate *Muiron*.

— *Aux XIX^e et XX^e siècles* : En 1805, l'escadre de l'infortuné Villeneuve quitte la rade pour son tragique destin (Trafalgar) ; l'Éguillette et Balaguier sont les témoins des corsaires seynois qui, en dépit du blocus britannique, quittent



leur port ou y retournent, pas toujours malheureusement. De loin, aussi, nos forts entendent le combat naval livré en face des Sablottes, en février 1809, entre une frégate anglaise, la *Proserpine*, et deux frégates françaises, combat victorieux pour les Français. Ils voient, cinq ans plus tard, l'affaire du *Romulus* qui s'est tiré honorablement des griffes de la flotte ennemie sous les falaises de Sainte-Marguerite (1814).

Puis c'est l'appareillage de l'armada qui se rend à Alger (1830), celle des bâtiments qui portent les troupes en Italie (1859).

Auparavant, en septembre 1852, c'était le cortège naval du président Louis-Napoléon qui était venu en visite officielle à Toulon et à La Seyne, endroit où il visita les lieux de Balaguier en souvenir de son oncle. En 1854, signalons le départ de convois pour la Crimée.

En 1870, sont mis en état de défense les ouvrages de la défense de Toulon, y compris ceux de Cépét et de Balaguier.

En 1875, le cuirassé *Magenta* saute en rade de Toulon. En 1883, la construction des digues dont il est question dans la présente notice.

Hélas ! en 1907 et en 1911 ce furent les sinistres de l'*Iéna* et de la *Liberté*, douloureux pour notre Marine et la population.

Mentionnons, en passant : une visite de la marine italienne en 1902, les grandes revues navales de 1911 et 1913 ; mais n'oublions pas de rappeler les fêtes franco-russes de 1893 en l'honneur de la venue de la division impériale de l'amiral Avellane, fêtes dont le retentissement fut grand en France et dans notre région seynoïse.

Durant la Première guerre mondiale ce furent, constamment, des entrées et des sorties de navires de guerre et de transports pour diverses destinations.

Et pendant la seconde, la triste période de l'occupation, des bombardements et le dramatique spectacle du sabordage de notre belle flotte de Toulon qui serra le cœur de tous nos concitoyens.

Mais la libération victorieuse du pays, en 1944, apporta la joie et l'espérance.

Pour être complet, il convient d'ajouter que Balaguier et l'Eguillette furent également, aux XIX^e et XX^e siècles, les spectateurs des départs de nombreuses expéditions coloniales et d'autres événements nationaux.

La corniche "Bonaparte"

Quant au boulevard du Littoral, situé entre les forts de Balaguier et de l'Eguillette, il a pris, en 1970, le nom de « Corniche Bonaparte » en souvenir de la glorieuse participation du jeune commandant d'artillerie, de l'Armée de la Convention, à la prise de la presqu'île de Balaguier en 1793 dont la chute fut déterminante pour la reprise de Toulon.

Cette corniche a été solennellement inaugurée le 3 octobre 1970 en présence des autorités civiles, maritimes, militaires et religieuses de La Seyne et de Toulon.

Une inscription, placée à l'entrée de l'ouvrage de Balaguier, rappelle l'événement de 93 ainsi que le souvenir des artisans de la victoire ; en voici les termes :

« Sur ce rivage, en décembre 1793, vinrent aboutir victorieusement les opérations de guerre entreprises par l'Armée de la Convention pour la libération de Toulon, le fort du « Petit-Gibraltar » ayant succombé sous le feu des batteries françaises et les assauts de l'infanterie.

« Armée conduite par Dugommier et le commandant d'artillerie Napoléon Bonaparte. »

Le "Père Louis"

Le quartier de Balaguier posséda longtemps, et jusqu'à une époque récente, un restaurant réputé, le « Père Louis ».

A l'origine, modeste guinguette fondée en 1790 sous cette enseigne, il devint un établissement élégant dont la réputation s'étendit hors de la région toulonnaise. Il fut dirigé par des générations d'une famille Estienne et était renommé pour ses bouillabaisse, ses civets, ses langoustes et ses poulets sautés. Il est devenu, aujourd'hui, un souvenir du passé.

Cette partie de la côte était réputée aussi pour la qualité de ses coquillages, particulièrement pour ses oursins et moules rouges.

Louis BAUDOIN

Président honoraire

*de la Société des « Amis de La Seyne
Ancienne et Moderne ».*

